

2800 m

LES TRANSHUMANANCES OVINES

de la Provence aux Alpes

2200 m

1700 m



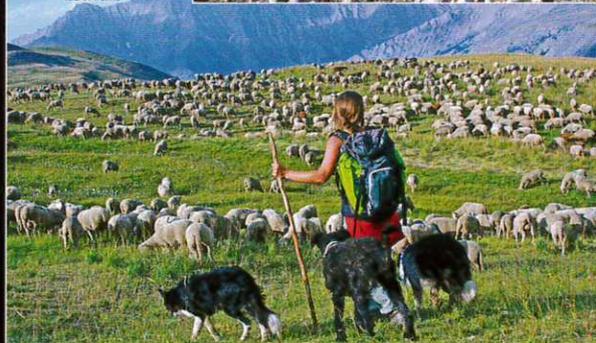
La transhumance, modèle de complémentarité entre la montagne et la plaine

Le mot transhumance intègre deux informations, "**trans**" (au-delà) et "**humus**" (le pays), car le voyage qu'il désigne conduit au-delà du territoire d'origine. C'est une forme de vie pastorale étroitement associée aux régions à climat méditerranéen. Elle permet de palier la sécheresse qui sévit l'été et jaunit les maigres pâturages des plaines. Dès le mois de juin, les troupeaux gagnent alors les montagnes les plus proches, où l'herbe renaît après la fonte des neiges. Ils en reviendront entre septembre et novembre, avant que la neige ne les recouvre de nouveau.

Plaine de la Crau - fin de printemps



« Grande transhumance Estivale »



Une pratique qui n'a jamais cessé de savoir s'adapter

La transhumance fait partie du patrimoine provençal. Historiquement, elle a tracé son propre réseau routier, les **drailles** ou **carraires**, qui furent les premières voies de communication entre les plaines de Basse Provence et les montagnes alpines. Tout en s'adaptant aux évolutions de la société, les éleveurs ovins ont su conserver le caractère naturel et authentique de l'élevage de Provence, dont la clé de voûte reste la transhumance. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, celle-ci demeure un phénomène économique et social considérable.

Chaque année, en effet, quelque 600 000 têtes estivent en montagne et 60 000 environ, viennent depuis la montagne hiverner en plaine.

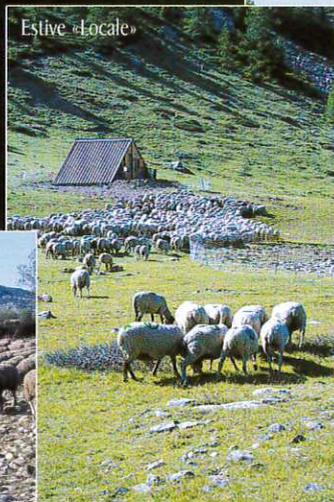
De multiples formes de transhumances

- La transhumance dite "**hivernale**" est pratiquée par certains troupeaux des exploitations montagnardes, qui viennent passer l'hiver et une partie du printemps dans les plaines ou massifs forestiers littoraux de Basse Provence

Transhumance « Hivernale »



Estive « locale »

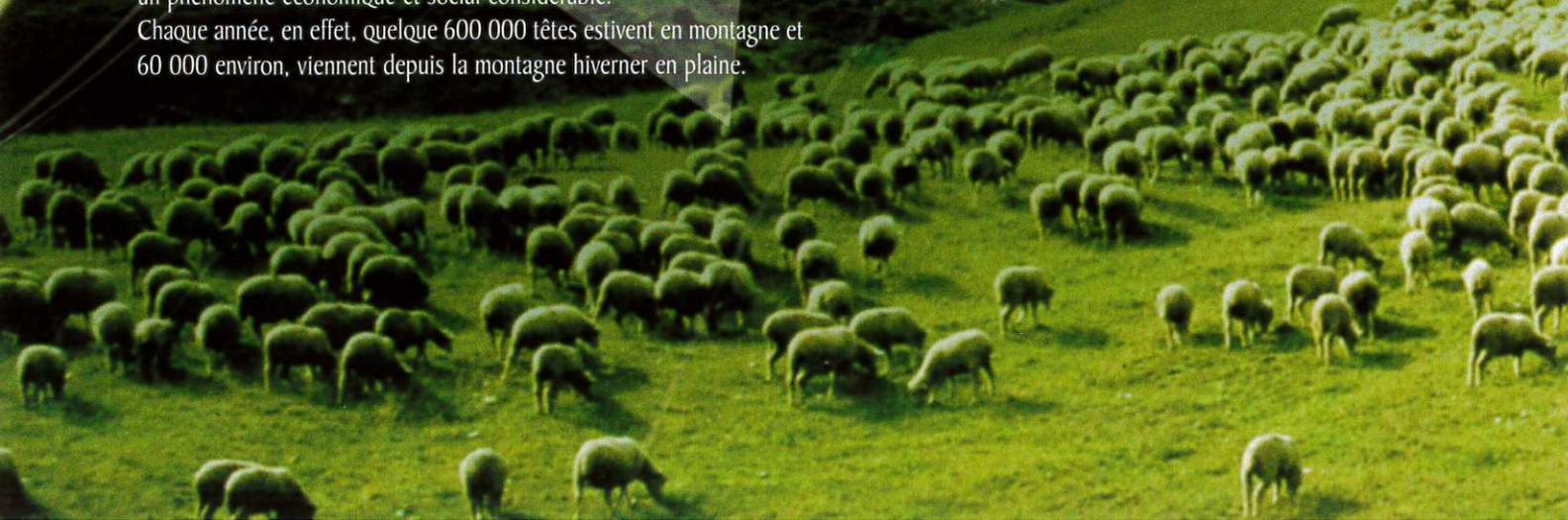


- La transhumance dite "**locale**" désigne la montée en estive, sur des alpages de proximité, des troupeaux des communes de montagne ou des zones de piémonts

- La "**grande transhumance estivale**" relie à longue distance les basses plaines provençales et le littoral méditerranéen aux pelouses alpines

Des systèmes d'élevage extensifs

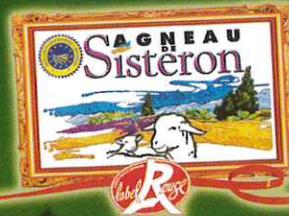
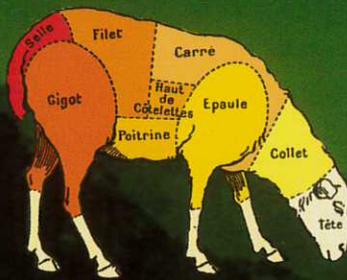
Clé de voûte d'un mode d'élevage basé sur le pâturage, la transhumance garantit des productions (viande, laine) de grande qualité, rythmée par les cycles naturels de l'herbe et de l'animal. Les troupeaux sont composés de races dites "rustiques": **mérinos d'Arles**, **préalpes du sud**, **mourérous**, issues de longues et patientes sélections. Ils sont souvent accompagnés des indispensables auxiliaires du berger : chiens de conduite et de protection, chèvres du Rove et ânes de Provence. Des béliers améliorateurs en qualité bouchère, notamment de race Ile de France ou Berrichon, sont également présents dans de nombreux élevages



Des produits de qualité

La viande issue d'ovins transhumants est de très bonne texture. Les agneaux reçoivent une alimentation naturelle et équilibrée, basée essentiellement sur l'apport du lait maternel. Du fait, aussi, d'un excellent équilibre muscle/gras, son arôme et sa saveur sont exquis. Pour répondre à la demande accrue des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité, de garantie d'origine et de mode d'élevage, les éleveurs ont fait le choix d'une production sous signe officiel de qualité au travers de l'Indication Géographique Protégée «Agneau de Sisteron Label Rouge». D'autres modes de valorisation existent comme l'Agriculture Biologique ou la dénomination Montagne. Des modes de commercialisation alternatifs se développent également : circuits courts et vente directe, économie solidaire (de type AMAP)...

La laine, autrefois principale production de l'élevage ovin, suffit à peine, aujourd'hui, à rémunérer la tonte. Toutefois, depuis quelques années, un regain d'intérêt pour cette matière première naturelle se manifeste, notamment autour de la laine mérinos d'Arles, reconnue pour sa finesse. De nombreuses initiatives existent désormais, permettant, selon les qualités de la laine, la confection de vêtements, de couvertures ou plaids, de fils à tricoter, écharpes, étoles, voire de tapis. La valorisation dans le domaine de l'isolation de bâtiments se développe également.



Les lieux d'estivage : du massif du Mercantour à celui du Mont-Blanc

Le pays d'estivage traditionnel est représenté par les Alpes de Provence (Mercantour, Ubaye, Haut-Verdon...) et les montagnes méridionales du Dauphiné (Vercors, Briançonnais). Avec le développement du transport par chemin de fer puis par camion, les troupeaux gagnent aujourd'hui également l'Oisans, Vanoise et jusqu'au Mont-Blanc. De nos jours, la plupart des cheptels sont en effet transportés dans des **bétaillères** pouvant contenir, sur trois ou quatre étages, près de 400 têtes. Seuls certains troupeaux, représentant environ 25 000 têtes, qui hivernent dans le Var, les Alpes-Maritimes ou les Alpes-de-Haute-Provence, continuent de cheminer **à pied** vers les alpages les plus proches.



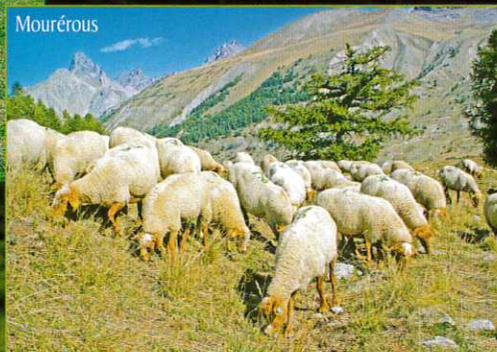
Préalpes du sud



Mérinos d'Arles



Mourérous



Chargement en bétailière

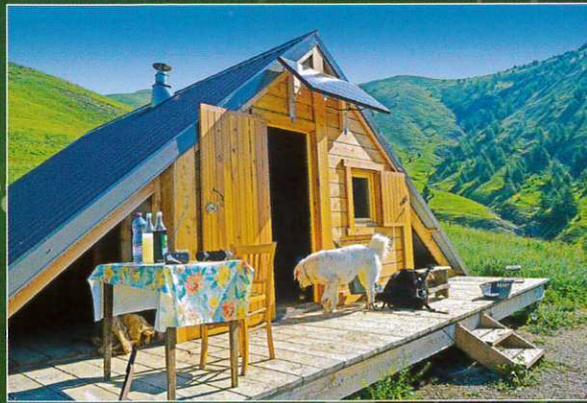


Transhumance à pied



Le métier de berger : un savoir-faire spécifique

En alpage, les troupeaux ovins sont gardés en permanence par un berger. La conduite d'un troupeau en altitude est une activité complexe, qui fait appel à de multiples compétences. Le travail de gardiennage varie considérablement d'une estive à l'autre. Les découpages des alpages en différents «quartiers», suivant l'altitude, l'exposition, la pente (...), définissent globalement le calendrier d'utilisation de la montagne. D'origines souvent très anciennes, ils doivent normalement permettre au berger qui gère bien son herbe de tenir sur l'alpage durant toute la saison, quelles que soient les conditions météorologiques de l'année. Afin de faciliter l'apprentissage de ces savoir-faire, une formation de bergers salariés est dispensée sur le Domaine du Merle, près de Salon-de-Provence. Les femmes y sont, depuis une dizaine d'années, de plus en plus représentées.

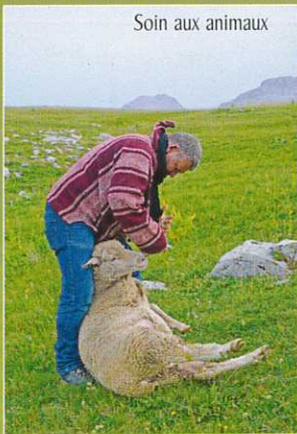


La vie en alpages : des améliorations au quotidien

Depuis l'adoption de la Loi Montagne en 1972, beaucoup d'améliorations ont été réalisées sur les estives. Ces améliorations, qui s'appuient en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), ont porté principalement sur les conditions de séjour et de travail des bergers. Des cabanes sont construites, de nombreuses aménagées. Des pistes d'accès sont ouvertes ou améliorées. Des points d'eau, des équipements plus ou moins mobiles pour le tri et la contention des animaux ont été installés. Quand les cabanes d'estive ne sont pas accessibles par voie carrossable, la montée en alpage des différents produits nécessaires à la vie du troupeau et du berger peut se faire au travers d'opérations groupées d'héliportage. Ces améliorations sont indispensables à la pérennité du métier de berger. Il est fréquent en effet de trouver aujourd'hui en montagne le berger installé avec sa famille, et quelquefois de jeunes enfants.



Héliportage



Soin aux animaux



Pose de filets mobiles



Tri des agnelées



Distribution de sel

Coût schématique par brebis
d'une saison d'estive dans les Alpes du Sud
en euros par brebis
(grande transhumance : unité pastorale de 1 300 têtes)

Transport (camion)	5
Location de l'alpage	3
Emploi du berger salarié	7
Autres frais (sel, produits vétérinaire, aliments chien, héliportage...)	3
TOTAL	18 €

Des plaines du littoral aux montagnes alpines, une action nécessaire sur l'environnement

Attentifs à la préservation des potentialités pastorales des espaces qu'ils utilisent, éleveurs et bergers transhumants mettent en œuvre des pratiques extensives de pâturage d'autant plus respectueuses de l'environnement qu'elles ont très largement contribué à le créer. Aucune autre pratique n'est susceptible d'entretenir à si faible coût une étendue d'une telle importance et d'y maintenir une aussi riche biodiversité. La conduite sagement raisonnée du troupeau contribue à l'enrichissement de la diversité biologique et à la prévention de l'érosion, de l'avalanche ou de l'embroussaillage. Les espaces naturels à vocation pastorale, façonnés par le pâturage des troupeaux, occupent, dans les Alpes du Sud et la Provence, des superficies considérables : 750 000 ha environ, depuis les massifs forestiers ou la steppe de Crau de la zone littorale, jusqu'aux alpages des hautes vallées (400 000 ha de pelouses d'altitude), en passant par les landes et garrigues du moyen pays.

L'élevage pastoral menacé face aux loups

Le développement de populations de loups de plus en plus nombreuses dans les alpages, mais aussi sur les pâturages des exploitations, menace l'élevage pastoral des brebis et des chèvres. Dans les Alpes, près de 6 000 animaux d'élevage sont perdus chaque année, auxquels il faut ajouter près de 3 000 animaux non retrouvés et non indemnisables. Pourtant, les éleveurs mobilisent massivement des moyens de protection de moins en moins efficaces face à des loups de plus en plus audacieux. L'augmentation du temps de travail, le stress, les pertes de revenu, découragent les éleveurs qui sont de surcroît mis en cause par les défenseurs du loup. La situation est tellement dégradée dans les Alpes méridionales, la détresse des éleveurs atteint un tel niveau que c'est la capacité de survie de l'élevage déployé sur les grands espaces naturels de la région qui est en jeu.

Montagne des Pyrénées ou "Patou"



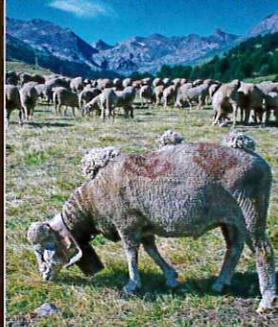
Reserve Naturelle des coussouls de Crau



Parc Naturel Régional des Alpilles



Parc National du Mercantour



Un modèle pour le "développement durable"

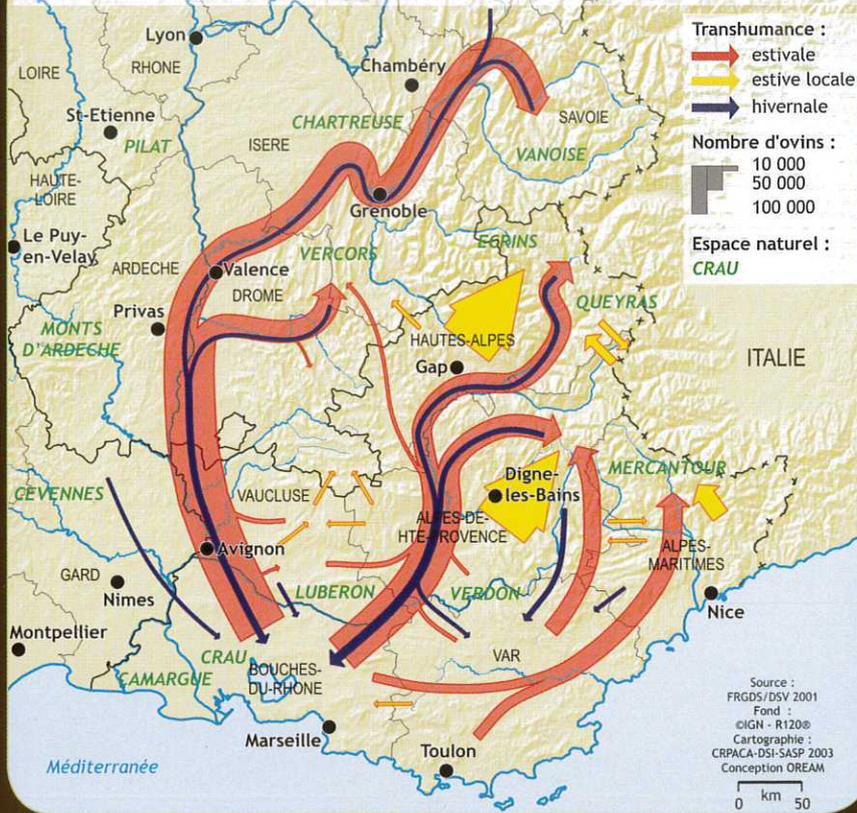
Un itinéraire agritouristique transfrontalier :

«LA ROUTO. Sur les pas de la transhumance»

Afin de valoriser l'ensemble de ces dimensions, un ambitieux projet d'itinéraire agritouristique est en cours de mise en place, porté par la Maison de la Transhumance et la Comunità Montana Valle Stura (Piémont, Italie), accompagnés de nombreux partenaires de part et d'autre du Col de Larche. LA ROUTO, itinéraire de randonnée de près de 420 km, reliera ainsi la plaine de la Crau à la vallée de la Stura, permettant de découvrir les différentes dimensions de l'élevage transhumant : agricole, gastronomique, artisanale, environnementale et patrimoniale. Cet itinéraire, qui s'appuiera sur les anciennes drailles de transhumance des troupeaux, a vocation à être agréé sentier de Grande Randonnée.

Qualifié souvent de relique du passé, l'élevage ovin transhumant de Provence et des Alpes possède au contraire de nombreux atouts à faire valoir. Basée depuis toujours sur les cycles naturels de l'herbe et l'exploitation des aptitudes naturelles des ovins, il rencontre désormais les attentes de la société et des dernières lois d'orientation agricole : produits naturels et de qualité (viande, laine), pratiques respectueuses de l'environnement, maintien du tissu rural en plaine comme en montagne, de l'emploi - berger salarié d'estive - du patrimoine paysager et naturel. Apte à préserver les conditions d'un rapport équilibré avec le milieu naturel, propre à satisfaire des exigences de tous ordres, alimentaire, social, environnemental, culturel, voire spirituel, l'élevage ovin transhumant tel que la majorité des bergers le conduisent depuis des siècles, est à l'évidence un modèle des plus convaincants.

Les TRANSHUMANCES OVINES de la PROVENCE aux ALPES



Flux de la transhumance ovine provençale en saison estivale dans le massif alpin - Chiffres 2013

Alpes de Haute Provence	128 000	19 000
Hautes Alpes	151 000	16 000
Alpes Maritimes	43 000	0
Bouches du Rhône	76 000	115 000
Var	29 000	1 000
Vaucluse	14 000	20 000
Totaux	441 000	171 000

Sources : FRGDS/DSV PACA - 2013

POUR EN SAVOIR PLUS...

MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Domaine du Merle - Route d'Arles - 13300 Salon de Provence - ☎ 04 90 17 06 68

Site : www.transhumance.org - e-mail : e.chauvet@transhumance.org

LA ROUTO - site : www.larouto.eu - e-mail : p.fabre@transhumance.org

Centre de formation du Merle - SUPAGRO

Route d'Arles - 13300 Salon de Provence - ☎ 04 90 17 01 55

Site : www.supagro.fr - e-mail : Michelle.Jallet@supagro.inra.fr

MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

570 avenue de la Libération - 04100 MANOSQUE - ☎ 04 92 72 56 81

Site : www.evisse.fr - e-mail : mre@mre-paca.fr

CERPAM Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

570 avenue de la Libération - 04100 Manosque - ☎ 04 92 87 47 54

Site : www.cerpam.fr - e-mail : secretariat@cerpam.fr

Agneau de Sisteron - Association CESAR

570 avenue de la Libération - 04100 Manosque - ☎ 04 92 72 28 80

Site : www.agneaudesisteron.fr - e-mail : cesar.soq@free.fr

Document réalisé avec le soutien de :

les Financiers



les Partenaires techniques

